

Province du }  
Canada. } **ELGIN ET KINCARDINE.**

**VICTORIA**, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, défenseur de la foi, etc., etc., etc.

A tous ceux qui ces présentes verront, ou qu'icelles pourront concerner,—

SALUT :

**PROCLAMATION.**

Sanction royale des bills : **L. H. LaFontaine,** } **ATTENDU** qu'à une session Proc. Génl. } du parlement de notre province du *Canada*, tenue en la cité de *Montréal*, dans notre dite province, le deuxième jour de juin, mil huit cent quarante-sept, et prorogé le vingt-huitième jour de juillet alors suivant, dans les dixième et onzième années de notre règne, un certain bill, intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie du chemin à rails et du havre de *Woodstock* et du *Lac Erié*;" "Acte pour incorporer la compagnie du chemin à rails de *Bytown* et de *Britannia*;" et aussi, un certain autre bill, intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie du chemin à rails de *Carillon* et de *Grenville*;" et aussi, un certain autre bill, intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie du chemin à rails du *Lac St. Louis* et de la ligne de la province;" et aussi, un certain autre bill, intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie du chemin à rails de *Montréal* et de la ligne de la province;" et aussi, un certain autre bill, intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie du chemin à rails du *Canada*, du *Nouveau-Brunswick* et de la *Nouvelle-Ecosse*;" et aussi un certain autre bill, intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie du chemin à rails de *Toronto* et de *Goderich*;" ont été passés par le conseil législatif et l'assemblée, et ont été, lors de la prorogation de la dite session, le vingt-huitième jour de juillet susdit, présenté à notre gouverneur général de notre dite province, pour notre assentiment à iceux, qui, en vertu de l'autorité à lui conférée par un certain acte du parlement du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, passé dans la session tenue dans les troisième et quatrième années de notre règne, intitulé : "Acte pour réunir les provinces du *Haut* et du *Bas-Canada*," et pour le "gouvernement du *Canada*," et que dans sa discrétion, il déclara alors et là qu'il réservait les dits bills pour la signification de notre plaisir sur iceux : Maintenant, sachez que les dits bills, intitulés : "Acte pour incorporer la compagnie du chemin à rails et du havre de *Woodstock* et du *Lac Erié*;" "Acte pour incorporer la compagnie du chemin à rails de *Bytown* et de *Britannia*;" "Acte pour incorporer la compagnie du chemin à rails de *Carillon* et de *Grenville*;" "Acte pour incorporer la compagnie du chemin à rails du *Lac St. Louis* et la ligne de la province;" "Acte pour incorporer la compagnie du chemin à rails de jonction de *Montréal* et de la ligne de la province;" "Acte pour incorporer la compagnie du chemin à rails du *Canada*, du *Nouveau-Brunswick* et de la *Nouvelle-Ecosse*;" et "Acte pour incorporer la compagnie du chemin à rails de *Toronto* et de *Goderich*," nous ayant été soumis en conseil le quinzième jour d'avril, maintenant dernier, il nous a plu donner à iceux, et par ces présentes, et en vertu des dispositions du dit acte du parlement du Royaume-Uni, passé dans les troisième et quatrième années de notre règne, nous donnons notre assentiment aux dits bills; ce dont nos sujets dévoués et tous ceux que ces présentes pourront concerner sont requis de prendre connaissance, et de ce conduire en conséquence.

En foi de quoi, nous avons fait rendre nos présentes lettres patentes, et à icelles fait apposer le grand sceau de notre dite province : Témoin, notre très-fidèle et bien-aimé cousin, *James*, comte d'*Elgin* et *Kincardine*, chevalier du très-ancien et très-noble ordre du chardon, gouverneur général de l'*Amérique* britannique du *Nord*, et capitaine général et gouverneur en chef dans et sur nos provinces du *Canada*, de la *Nouvelle-Ecosse*, du *Nouveau-Brunswick* et le l'île du *Prince-Edouard*, et vice amiral d'icelles, etc., etc., etc. A *Montréal*, dans notre dite province, ce vingt-troisième jour de juin, dans l'année de notre seigneur, mil huit cent quarante-huit, et de notre règne, la onzième.

Par ordre,

**R. B. SULLIVAN,**  
Secrétaire.

Province du }  
Canada. } **ELGIN ET KINCARDINE.**

**VICTORIA**, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la *Grande Bretagne* et d'*Irlande*, défenseur de la foi, etc., etc., etc.

A nos très-aimés et fidèles conseillers législatifs de la province du *Canada*, et à nos chevaliers, citoyens et bourgeois, élus pour servir dans l'assemblée législative de notre dite province, sommés et appelés à une assemblée du parlement provincial de notre dite province, en notre cité de *Montréal*, qui devait commencer et être tenue le vingt-quatrième jour de juillet courant, et à chacun de vous,—

SALUT :

**PROCLAMATION.**

**ATTENDU** que le septième jour de juin dernier, nous avons jugé à propos de proroger notre parlement provincial au vingt-quatrième jour de juillet courant, auquel temps vous étiez tenus et enjoins de paraître en notre cité de *Montréal* : Sachez donc maintenant, que pour diverses causes et considérations, et pour le plus grand aise et commodité de nos bien-aimés sujets, nous avons cru convenable, par et de l'avis de notre conseil exécutif, de vous exempter, et chacun de vous, d'être présents au temps susdit, vous convoquant, et par ces présentes vous enjoignant, et à chacun de vous, de vous trouver avec nous en notre parlement provincial, en notre dite cité de *Montréal*, samedi, le second jour de septembre prochain, pour y prendre en considération l'état et la prospérité de notre dite province du *Canada*, et y agir comme de droit.—Ce a quoi vous ne devez manquer.

En foi de quoi, nous avons fait rendre nos présentes lettres patentes, et à icelles fait apposer le grand sceau de notre dite province : Témoin, notre très-fidèle et bien-aimé cousin, *James*, comte d'*Elgin* et *Kincardine*, chevalier du très-ancien et très-noble ordre du chardon, gouverneur général de l'*Amérique* britannique du *Nord*, et capitaine général et gouverneur en chef dans et sur nos provinces du *Ca-*